



GUIDE METHODOLOGIQUE

**MENER UNE DEMARCHE D'EVALUATION
DE L'IMPACT SOCIAL à partir de la
méthode « CHAINE DE VALEUR
AJOUTEE DU TERRITOIRE »,
proposée par LA FONDA**

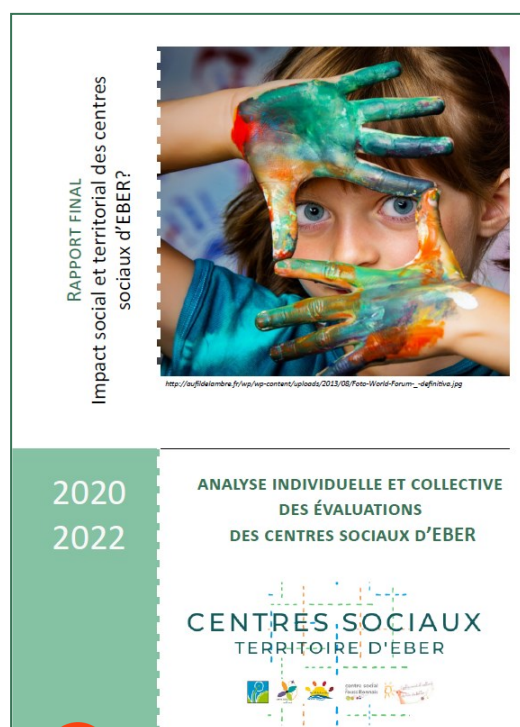
À destination des centres sociaux et espaces de vie sociale

Outil proposé suite à l'expérimentation menée, entre 2020 et 2022, par 5 centres sociaux du territoire d'EBER (Entre Bièvre et Rhône) en Isère :

- Centre social Au Fil de Lambre
- Centre social Ile du Battoir
- Centre social Les 4 Vents
- Centre social OVIV
- Centre social du Roussillonnais

« *Quel impact social et territorial des centres sociaux du territoire d'EBER?* »

Il s'adresse aux centres sociaux et espaces de vie sociale qui pourront trouver dans ce guide une méthode, des conseils et des outils pour nourrir un type de démarche d'évaluation répondant à des préoccupations, des besoins de mieux comprendre, d'argumenter, de revisiter, de valoriser des actions, des projets dans un territoire à travers les fondamentaux de l'Animation de la Vie Sociale.



Sur demande à fcsisere@gmail.com

Mercredi 8 juin 2022, à Voiron, une journée d'échanges sur l'évaluation d'impact a été organisée par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de l'Isère, à l'attention des 85 structures d'animation de la vie sociale Iséroise agréés par la Caf.

Au programme de cette belle journée qui a réuni près de 80 centres sociaux, Espaces de Vie Sociale et partenaires, des intervenant.es de différents horizons se sont succédés pour alimenter les échanges : Eric DESROZIERS, conseiller en politiques familiales et sociales à la CNAF, Hugo BARTHALAY, délégué national de la FCSF, Alexei TABET, consultant à La Fonda, Anne LE ROY, économiste au CREG-UGA, Cécile BISILLON de la Fédération de la Drôme et Cyrille BLANC de la Caf de la Drôme.

Cette journée a été construite à partir de l'expérimentation menée pendant 2 ans par les administrateurs-trices et professionnel.les de 5 centres sociaux couvrant le territoire d'Entre Bièvre et Rhône (EBER) en Isère, avec la coordination et le soutien méthodologique Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de l'Isère, et le soutien en ingénierie et financier de la Caf de l'Isère.

Cette expérimentation saluée par les élus de cette nouvelle intercommunalité (EBER) pour l'apport de connaissances précieuses au service de son projet de territoire, est apparue comme un bon appui à l'organisation de cette journée de capitalisation.

Cette journée saluée par la CNAF et fort appréciée par les participants visait à outiller les centres sociaux et espaces de vie sociale Isérois dans cet exercice complexe et in situ d'objectivation de leur rôle et de leur place sur un territoire. L'animation de la vie sociale et les effets socio-économiques et environnementaux que les centres sociaux et espaces de vie sociale produisent sur leur environnement ont pour clé de voute le projet social qu'ils construisent avec leurs partenaires, en inscrivant au centre de la démarche un processus de participation des habitants.

Cette journée a permis de donner matière à réflexion, dans une ambiance très conviviale :

- *animation débat « impact social, mesure et évaluation : quels enjeux et réflexions au prisme de la démarche EBER ? »*
- *ateliers co-animés par les centres en question*
- *table ronde sur « le cadre de l'évaluation, les freins et les opportunités de la mesure d'impact social et territorial »*

Nous souhaitons aujourd'hui partager les conclusions de cette expérimentation territoriale à partir d'une entrée spécifique « la chaîne de valeur ajoutée du territoire », proposée par la FONDA. Nous espérons que ce livret méthodologique pourra vous accompagner dans vos réflexions et besoins afin de toujours mieux reconnaître le rôle novateur, de lien social des centres sociaux et EVS dans les territoires auprès des habitant.es.

Véronique CHARRETON, co-présidente de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de l'Isère et Mélanie CARON, déléguée de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de l'Isère

Anne-Laure MALFATTO, Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et Florence DEVYNCK, Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère

LES ACTEURS

Les 5 centres sociaux associatifs du territoire entre Bièvre et Rhône (EBER)



- > Centre social Au Fil de Lambre à Sonnay
- > Centre social Ile du Battoir à Beaurepaire
- > Centre social Les 4 Vents à Saint Romain de Surieu
- > Centre social OVIV à Vernioz
- > Centre social du Roussillonnais à Roussillon

111
ADMINISTRATEUR-TRICE-S

400
BÉNÉVOLES
qui effectuent près de
14 000 heures/an

7 430
PERSONNES
touchées, de 0 à 99
ans !

256
SALARIÉ-E-S
Pour **92** ETP

32
COMMUNES touchées

5,3 M€
DE BUDGET



Laboratoire d'idées du monde associatif, la Fonda accompagne le développement de la vie associative depuis 40 ans. Reconnue d'utilité publique, l'association valorise la **contribution essentielle du fait associatif au progrès de la société**.

Pour qu'il joue pleinement son rôle, elle accompagne et outille les responsables associatifs et leurs partenaires dans leurs réflexions prospectives et stratégiques.

La Fonda éclaire et outille les **coopérations entre acteurs de l'intérêt général**. Elle en valorise aussi les effets bénéfiques pour la démocratie, la société et la planète, sans oublier l'économie.

Ainsi, c'est à la Fonda que l'amendement Coluche, qui a créé la réduction d'impôt liée aux dons aux associations, a été rédigé, et que le Mouvement associatif et le Haut-conseil à la vie associative ont été préfigurés.

Plus d'informations : www.fonda.asso.fr



La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de l'Isère (FCSI)

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de l'Isère (FCSI) se donne pour objectif de regrouper et d'accompagner les centres sociaux et socioculturels adhérents dans la mise en œuvre de leur projet de développement social local. Elle assure une représentation des centres sociaux et EVS au niveau départemental.

Adhérer à la FCSI, c'est partager un projet local et national qui repose sur des valeurs partagées de démocratie, de dignité humaine et de démocratie.

La FCSI se veut être un lieu ressource, avec une mission de veille quant aux évolutions sociales et politiques.

Annuellement, elle s'empare de grandes thématiques pour rester en lien avec les réalités des centres, au sujet des questions sociales qui influencent la vie des centres et des évolutions territoriales qui impactent la place des structures dans leurs territoires.

Plus d'informations : <https://isere.centres-sociaux.fr/>



La Caisse d'Allocations familiales de l'Isère (CAF)

La Caisse d'allocations familiales de l'Isère met en œuvre les orientations de la branche familles de la Sécurité Sociale, à travers les orientations de la CNAF, établissement public sous tutelle de l'État.

La mission des Caf s'articule autour de plusieurs domaines :
- accompagner les familles dans leur vie quotidienne, dans les relations avec leur cadre de vie et soutenir la fonction parentale

- créer des conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

La Caf de l'Isère accompagne ses partenaires privés et publics dans le déploiement des projets sociaux et des offres de services aux habitants. Dans le cadre de sa politique d'animation de la vie sociale, elle a notamment pour mission d'agrèer et d'accompagner les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

Plus d'informations : <https://www.caf.fr/nous-connaître/qui-sommes-nous>

CONTEXTE DU PROJET

Depuis le 1er janvier 2019, les deux intercommunalités de Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire ont fusionné pour devenir une, désormais nommée « Entre Bièvre et Rhône » - EBER.

Les centres sociaux du territoire d'Entre Bièvre et Rhône (EBER), aux histoires différentes, ont été fondés pour répondre à des spécificités de territoires (géographiques, politiques, sociales, humaines, économiques) au plus proche des habitants.

Autour de **valeurs communes et de finalités sociales partagées**, ils ont développé des métiers, des modes de relations originaux avec les élus, les habitants, les services techniques et associatifs configurant le tissu local.

Tous cherchent à **répondre aux besoins des habitants et aux attentes de services de proximité**, à stimuler l'action sociale locale participative, à professionnaliser les services offerts.

La création de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (EBER) et la nécessité de pouvoir être présents dans les territoires ont été l'opportunité pour les centres sociaux de lancer une **démarche d'évaluation de l'impact social de leur action dans le territoire**.

Les 5 centres ont développé un véritable savoir-faire dans la mise en place de diagnostic des besoins de la population et une adaptabilité pour mener des actions itinérantes et délocalisées.

LEUR AMBITION :

- RENDRE VISIBLE LA PLUS-VALUE SOCIALE ET TERRITORIALE DES PROJETS D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (AVS)
- OUVRIER LE DIALOGUE AUX DIFFÉRENTS ACTEURS QUI COMPOSENT LA VIE DES CENTRES : HABITANTS, ADMINISTRATEURS, PROFESSIONNELS, PARTENAIRES ET ÉLUS DU TERRITOIRE.

CENTRES SOCIAUX ET ANIMATION

DE LA VIE SOCIALE :

L'**animation de la vie sociale (AVS)**, axe constant de la politique des Caisses d'Allocations Familiales, s'appuie sur des équipements de proximité, centres sociaux et espaces de vie sociale. Leur action se fonde sur une approche globale de l'**environnement des territoires** et sur une **dynamique de mobilisation des habitants**.

Ils impulsent ainsi des **processus d'actions** permettant aux personnes d'agir sur ce qui est important pour elles dans la vie quotidienne.

Ils répondent également à des **problématiques sociales collectives** d'un territoire.

Lieux ressources, ils proposent à la fois des **services et activités** à finalités sociales et éducatives, soutiennent le **développement de projets collectifs** et accompagnent des réflexions, des actions autour de la **citoyenneté**.



5 ASSOCIATIONS AVEC DES PROJETS SOCIAUX DE TERRITOIRE aux valeurs fondatrices communes et aux spécificités qui font leur richesse !

SOMMAIRE

P 4 : L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL À TRAVERS L'ANALYSE DES CHÂÎNES DE VALEURS DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : EXPLICATION DE LA DÉMARCHE.

- P 4 Préalables
- P 6 Définition des critères d'évaluation de l'analyse des chaînes de valeurs de l'animation de la vie sociale.
- P 7 Les étapes à réaliser
- P 7 Les sujets d'évaluation choisis par les centres sociaux

P 8 : CHOISIR L'OBJET DE L'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL

♦ Choisir son objet d'évaluation.

- P 8 Modèle type + Tableau 1 « choisir son objet d'évaluation »
- P 10 Exemple : Le centre social des 4 Vents : Le Multi-Accueil les P'tits Meuniers.
- P 11 Exemple : Le centre social de l'Île du Battoir : la continuité éducative.

♦ Préciser son objet d'évaluation : déterminer les hypothèses de départ

- P 12 Modèle type + Tableau 2 « déterminer les hypothèses »
- P 15 Exemple : Le centre social des 4 Vents : Le Multi-Accueil les P'tits Meuniers.
- P 16 Exemple : Le centre social de l'Île du Battoir : la continuité éducative.

P 18 : DÉFINIR SES CRITÈRES ET INDICATEURS ET CONSTRUIRE SES SUPPORTS D'ÉVALUATION

♦ Définir ses critères et indicateurs.

- P 18 Modèle type + Tableau 3 « définir ses critères, indicateurs et supports d'évaluation »
- P 20 L'exemple du Centre Social du Roussillonnais, le secteur petite enfance
- P 22 L'exemple du Centre Social Au Fil de Lambre, le secteur jeunesse

♦ Construire ses supports d'évaluation à travers l'exemple du centre social des 4 Vents.

- P 24 Le questionnaire comme outil de récolte de données.
- P 27 L'entretien comme outil de récolte de données.

P 30 : VALORISER LES RÉSULTATS OBTENUS ET CONCLUSION

- P 30 Modèle Type
- P 32 L'exemple du Centre Social du Roussillonnais, analyse « transformations pour les Assmat »
- P 34 L'exemple du Centre Social du Roussillonnais, analyse « transformations pour les acteurs du territoire »
- P 36 L'exemple du Centre Social Au Fil de Lambre, analyse « transformations pour les jeunes »
- P 38 L'exemple du Centre Social Au Fil de Lambre, analyse « transformations pour les acteurs du territoire »

I. L'évaluation de l'impact social à travers l'analyse des chaînes de valeur de l'animation de la vie sociale : Explication de la démarche.

1. Préalables....

Définition de l'impact social : L'évaluation de l'impact social est un processus visant à comprendre, mesurer ou valoriser les effets positifs, ou négatifs, parfois inattendus, générés par une action sur les parties prenantes*.

Afin d'évaluer leur impact social et territorial, les centres sociaux du territoire d'EBER ont utilisé la **méthode de « la chaîne de valeur »** développée par la FONDA, un laboratoire d'idées du monde associatif. L'idée à l'origine de cette méthode inspirée du secteur privé lucratif est de montrer qu'une organisation de l'économie sociale produit une **plus-value sociale et territoriale** à travers ses actions mais aussi **grâce aux méthodes d'actions qu'elle met en œuvre**.

Ainsi, l'objectif de cette démarche est double. On évalue à la fois **l'impact des actions du centre social** ainsi que **les « modes de faire »** (ou méthodes d'actions) caractéristiques des centres sociaux.

- ⇒ **L'utilisation de cette méthode est donc particulièrement adaptée à une visée de plaidoyer, à la création d'un argumentaire valorisant l'utilité des structures d'Animation de la Vie Sociale dans un territoire.**
- ⇒ **Il s'agit d'une véritable démarche ponctuelle, qui s'organise comme un projet, qui demande donc du temps d'investissement, des ressources humaines dédiées, une volonté collective d'un territoire et surtout de répondre à un besoin préalablement défini.**

*Kit pratique pour évaluer l'impact social d'actions des centres sociaux et espaces de vie sociale. CAF de la Drôme ; Fédérations des centres sociaux et associations d'animation locale de la Drôme

**Centre social Au Fil de Lambre ; Centre social Ile du Battoir ; Centre social Les 4 Vents ; Centre social OVIV ; Centre social du Roussillonnais

LES AMBITIONS

- Rendre visible la plus-value sociale et territoriale des projets d'Animation de la Vie Sociale.
- Ouvrir le dialogue aux différents acteurs qui composent la vie des centres : habitants, administrateurs, professionnels, partenaires et élus du territoire.

LES VISÉES

Une visée de plaidoyer

La démarche évaluative permet de faire le point sur la plus-value sociale des structures dans leur territoire, et de la valoriser. C'est donc également un moyen de rendre visible les projets auprès des élus en mouvement mais aussi auprès des habitants/ citoyens, des partenaires, etc.

Une visée stratégique

En réunissant les 5 centres sociaux pour travailler à cette évaluation, cette démarche nourrit le travail de coopération entre les 5 structures à mener pour identifier des organisations futures en adéquation avec le territoire. Cette évaluation deviendra un outil de pilotage stratégique utile à moyen terme.

Une visée démocratique

Le temps de l'évaluation est conçu comme un temps de partage et d'ouverture du dialogue aux différents acteurs qui composent les centres sociaux, à savoir les administrateurs, les habitants, les salariés, les partenaires.

POUR Y RÉPONDRE

Pour y répondre, l'enjeu de cette démarche a été de pouvoir utiliser les fondamentaux de l'action des centres sociaux définis par la circulaire CNAF de 2012, dénommés, « les modes de faire » ou les « modalités d'organisation », comme les critères socles et communs de la chaîne de valeur à valoriser.

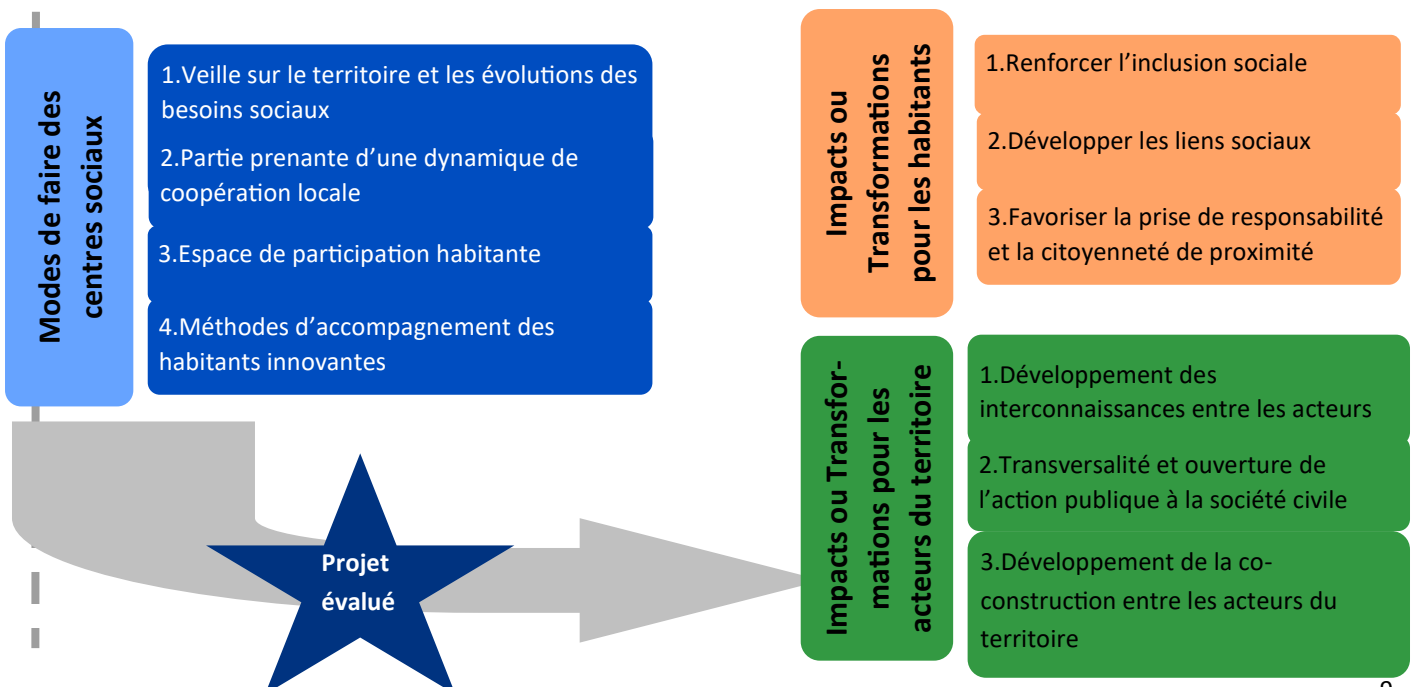
Ainsi, la démarche d'évaluation de l'impact social a porté sur 2 aspects :

> **Le « comment »** : c'est-à-dire les modalités d'organisation de l'action qui ont permis au Centre social de produire ces transformations,

> **Le « quoi »** : c'est-à-dire les transformations produites par le Centre social, concernant deux volets

- les transformations pour ses habitants-adhérents
- les transformations pour l'action publique territoriale

La FONDA propose le schéma suivant pour illustrer le projet évalué, les impacts provoqués et le socle d'actions qui enrichissent les impacts.



2. Définition des critères d'évaluation de l'analyse des chaînes de valeurs de l'animation de la vie sociale.

La méthode de la chaîne de valeurs est ici adaptée à l'animation de la vie sociale. Les critères utilisés pour évaluer l'impact des centres sociaux pour les habitants et le territoire ; mais aussi pour évaluer l'impact des « modes de faire » des centres sociaux s'appuient sur les finalités de l'animation de la vie sociale telle que définies par la circulaire CNAF.



Critères d'impact en lien avec les finalités de l'Animation de la Vie Sociale pour les habitants

1. Renforcer l'inclusion sociale

Par son action centrée sur le collectif, le centre social lutte contre l'exclusion à l'échelle individuelle, il permet aux individus de trouver une place dans la société (par le travail, l'apprentissage du français, l'accès aux aides sociales, la lutte contre les discriminations, l'accès aux droits...)

2. Développer les liens sociaux

Par son action le centre social permet aux individus de se connaître, se rencontrer, de favoriser la mixité sociale et les liens intergénérationnels. Il fait émerger des communautés de solidarités à travers des projets coconstruits.

3. Favoriser la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité

Par son action le centre social accompagne les individus dans la réalisation de leurs projets, leur permet de monter en compétences, de remplacer le « je » par le « nous », de favoriser l'implication des individus dans le centre social ou à l'échelle de la collectivité, de travailler au lien élu/ habitants.



Critères d'impact en lien avec les acteurs du territoire

1. Développement des interconnaissances et compétences entre les acteurs

Par son action, le centre social permet aux acteurs du territoire (collectivité, association etc.) travaillant sur une thématique commune de se connaître et de reconnaître l'action des uns et des autres, et de se former collectivement renforçant ainsi les compétences et complémentarité de chacun.

2. Transversalité et ouverture de l'action publique à la société civile

Par son action, le centre social permet d'une part de travailler la transversalité entre différents pôles de l'action publique compétents sur une thématique (ex : travailler avec les pôles logement, économie et mobilité sur les questions relatives à la jeunesse) et d'autre part travailler à l'inclusion des habitants dans la construction des politiques publiques.

3. Développement de la co-construction entre les acteurs du territoire

Par son action, le centre social permet à l'ensemble des acteurs travaillant sur des thématiques communes de pouvoir avancer conjointement et de pouvoir construire collectivement leurs actions sur le territoire.



Critères d'impact en lien avec les « modes de faire »

1. Veille sur le territoire et les évolutions des besoins sociaux

Au travers de ses actions ou lors de la réalisation du diagnostic de territoire, le centre social a une fonction d'accueil et d'écoute des habitants et des acteurs du territoire. Il s'attache à repérer les fragilités, les envies et les besoins des habitants du territoire.

2. Partie prenante d'une dynamique de coopération locale

Au travers de ses actions, le centre social tend à intégrer l'ensemble des acteurs du territoire. Les centres sociaux n'agissent pas seuls, ils reconnaissent et nouent des liens avec les différents acteurs du territoire (collectivité, association etc.)

3. Espace de participation habitante

Au travers de ses actions, le centre social tend à impliquer au maximum les habitants dans leurs projets, il cherche au maximum à faire « avec » les habitants plutôt qu'à leur place. « Des espaces de participation habitante » : Les Centres sociaux et socioculturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du « projet social »,

des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet. [...] ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation ».

4. Méthodes d'accompagnement des habitants innovantes

Pour mener à bien ses actions, le centre social développe de nouvelles pratiques face à une situation sociale jugée insatisfaisante afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

3. Les étapes à réaliser



1. CONTEXTUALISER

Définir les objectifs de la démarche d'impact social : pourquoi y aller ? Pour répondre à quels enjeux ?



2. S'ORGANISER

Définition des parties prenantes : qui mobiliser ? quelle cible ? Organisation du collectif : comité de pilotage ? groupe ressources ?

Critère incontournable de la démarche : **le collectif**

CHOISIR

S'OUTILLER

EVALUER

CONCLURE

3. CHOIX DE L'OBJET D'ÉVALUATION

4. CONSTRUCTION DES OUTILS

5. MENER L'ÉVALUATION

6. ANALYSER, CONCLURE, COMMUNIQUER

4. Les sujets d'évaluation choisis par les centres

Centre social les 4 Vents

SUJET : Le multi-accueil les « P'TITS MEUNIERS »

Problématiques : mobilité, d'accès aux services, d'isolement social et parental

Centre social du Roussillonnais

SUJET : le secteur Petite Enfance et handicap

Problématiques : Chômage, précarité, familles en difficulté, mixité du public, pluralité des acteurs

Centre social Au Fil de Lambre

SUJET : Le secteur Jeunesse
Problématiques : mobilité, loisirs, accès à l'emploi et la formation de la jeunesse

Centre social Ile du Battoir

SUJET : La continuité éducative

Problématiques : Précarité, décrochage, accès aux services, de pluralité des acteurs autour des jeunes

II. Choisir l'objet de l'évaluation d'impact social

1. Choisir l'objet d'évaluation

□ Modèle type

↘ La première étape de l'évaluation consiste à choisir son objet d'évaluation, à **choisir ce qu'on va regarder de plus près**, ce sur quoi on entreprend d'évaluer. Pour cela, il est important de garder en tête que l'évaluation d'impact social sert à « donner à voir » le centre social. **L'objet d'évaluation doit donc être, dans la mesure du possible, une illustration de l'ensemble de l'action du centre social.**

Les centres sociaux d'EBER ont choisi comme objet d'évaluation des secteurs du centre social (jeunesse, petite-enfance etc.) et non uniquement des actions spécifiques. Cependant, le choix de secteur et non d'action rend la démarche plus ambitieuse et donc plus complexe. La détermination ensuite des publics cibles a été une étape importante (chaque public faisant alors l'objet d'une grille de lecture).

⇒ **Il est donc important de déterminer le choix de l'objet d'évaluation en fonction de ses moyens, du temps dont vous disposez ou de l'ambition avec laquelle vous vous lancez dans la démarche.**

↘ Afin de rester dans le prisme de cette démarche, observez si la thématique choisie fait écho aux critères de l'animation de la vie sociale, définies plus haut, à savoir les six critères d'impact (habitants et territoire) et les quatre critères en lien aux modes de faire.

Remarque : Si l'action ou le secteur évalué ne semble pas mobiliser l'ensemble des critères d'impact et de modes de faire, cela ne signifie pas nécessairement que l'objet d'évaluation est inadapté à la méthode des chaînes de valeurs.

D'une part, il est possible que vous soyez surpris par les résultats de votre évaluation, que les impacts évalués ne fassent pas tous partie de vos hypothèses formulées en amont.

D'autre part, encore une fois la méthode des chaînes de valeurs est riche, il n'est pas nécessaire de mener votre évaluation à travers l'ensemble des critères utilisés par les centres sociaux d'EBER.

L'important est que votre objet d'évaluation soit une bonne illustration de l'action du centre social qu'il « donne à voir » à voir ce que fait et /ou ce qu'est le centre social.

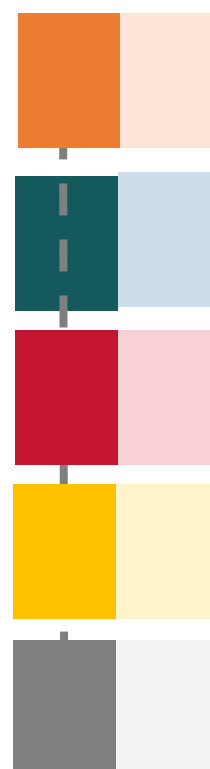


TABLEAU 1 : CHOISIR SON OBJET D'ÉVALUATION

Le quoi : les transformations produites					
Impacts attendus sur les habitants	Problématique des habitants avant l'intervention du centre social :	Quelles transformations produites ou visées par l'action évaluée :	Les transformations pour les acteurs du territoire		
Impacts attendus sur les acteurs du territoire :	Problématique du territoire avant l'intervention du centre social :	Quelles transformations produites ou visées par l'action évaluée :	Les transformations pour les acteurs du territoire		
Renforcer l'inclusion sociale			Développement des interconnaissances et compétences entre les acteurs		
Développer les liens sociaux			Transversalité et ouverture de l'action publique à la société civile		
Favoriser la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité			Développement de la co-construction entre les acteurs du territoire.		
Comment : Les modes de faire des centres sociaux					
Fonctions supports du centre social :			Fonctions supports mobilisées pour l'action évaluée :		
Veille sur le territoire et les évolutions des besoins sociaux					
Partie prenante d'une dynamique de coopération locale					
Création d'espaces de participation des habitants					
Le développement de méthodes d'accompagnements des habitants innovantes et inclusives					

L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL DES 4 VENTS : LE MULTI-ACCUEIL LES P'TITS MEUNIERES*

Le quoi : les transformations produites sur les habitants		
Finalité de l'AVS :	Problématique des habitants avant l'intervention du Centre Social :	Quelles transformations produites ou visées par l'action évaluée :
Renforcer l'inclusion sociale	Beaucoup de familles arrivantes sur le territoire donc une forte méconnaissance du territoire. Le centre social a la volonté d'être un soutien à la parentalité.	> Intégration des parents au sein du territoire. > Développement des connaissances des différents services existant sur le territoire. > Les parents prennent confiance et sont mieux outillés dans leur capacité à éduquer, à transmettre à leurs enfants.
Développer les liens sociaux	Beaucoup de familles qui viennent de s'installer et n'ont pas de liens sociaux sur le territoire.	> La diversité des parents fréquentant le Multi-Accueil permet la création de liens sociaux entre eux. > Renforcement de ces liens par leur implication dans le multi-accueil.
Favoriser la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité	Le centre social a la volonté de développer l'implication des parents au sein du Multi-accueil et du centre social.	> Les parents s'impliquent dans les projets du Multi-accueil et du centre social
Comment : Les modes de faire des centres sociaux		
Fonctions supports du centre social :	Fonctions supports mobilisées pour l'action évaluée :	
Veille sur le territoire et les évolutions des besoins sociaux	> La fonction « accueil » permet de repérer les besoins des parents concernés par les activités petite enfance. > La construction d'une relation dans la durée entre les salariés du centre social et les parents leurs permet d'exprimer leurs besoins.	
Partie prenante d'une dynamique de coopération locale	> Les parents concernés par les activités petite enfance sont mis en lien avec des partenaires compétents selon les besoins exprimés.	
Création d'espaces de participation des habitants	> Les parents sont invités à s'impliquer dans la vie du centre social et du Multi-accueil.	
Le développement de méthodes d'accompagnements des habitants innovantes et inclusives	> Les professionnels et les bénévoles du centre social conçoivent et mettent en œuvre des activités « en mode projet » avec les parents.	



Le Centre Social Les 4 Vents a choisi d'évaluer l'impact social et territorial du Multi-Accueil « Les P'tits Meuniers », un secteur « phare » du centre social. Dans un premier temps, **le centre social Les 4 Vents a fait l'hypothèse que les impacts de ce secteur étaient plus importants auprès des habitants-usagers des P'tits Meuniers qu'auprès des différents acteurs du territoire.**

Comme on peut le voir ici, cette première étape n'est qu'une introduction dans laquelle on ne fait qu'émettre les premières hypothèses d'impacts à partir des problématiques du territoire à l'origine de l'action ou du secteur évalué. **Ici, on considère l'ensemble des habitants impactés par l'action ou le secteur évalué sans distinguer les différents publics.**

*NB : Morceau choisi, ce tableau est l'illustration d'une partie du travail mené par les 4 Vents. Certaines hypothèses relatives aux impacts sur les acteurs du territoire ont été reformulées.

L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL DE L'ÎLE DU BATTOIR : LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Le quoi : les transformations produites dans le territoire		
Impacts sur les acteurs du territoire :	Problématique du territoire avant l'intervention du Centre Social :	Quelles transformations produites ou visées par l'action évaluée :
Développement des interconnaissances et compétences entre les acteurs	Méconnaissance de certains acteurs pédagogique du territoire des missions d'un centre social.	> Développement des liens entre les différents acteurs du territoire.
Transversalité et ouverture de l'action publique à la société civile	Manque de liens entre les acteurs de l'action publique sur la question de la continuité éducative. Manque d'implication des parents dans les projets éducatifs.	> Prise en compte de la parole des habitants et favoriser leurs implications. > Mutualisation des compétences entre les communes
Développement de la co-construction entre les acteurs du territoire.	Manque de liens entre les différents acteurs éducatifs.	> Mutualisation et co-construction du PEDT autour des compétences psycho-sociales
Comment : Les modes de faire des centres sociaux		
Fonctions supports du CS :	Fonctions supports mobilisées pour l'action évaluée :	
Veille sur le territoire et les évolutions des besoins sociaux	> Développement de technique <i>d'aller vers</i> , et accueil des parents permettant une récolte des besoins	
Partie prenante d'une dynamique de coopération locale	> Création de partenariat permettant de faciliter la co-construction de la continuité éducative.	
Le développement de méthodes d'accompagnements des habitants innovantes et inclusives	> Développement de l'approche en terme de compétences psycho-sociales	



Le centre social de l'île du Battoir a choisi d'évaluer une démarche transversale à savoir « la continuité éducative » à travers la mobilisation des compétences psycho-sociales. Logiquement, les premières hypothèses formulées par le centre social de l'île du Battoir sont davantage axées sur les transformations produites pour les acteurs du territoire.

2. Préciser son objet d'évaluation : déterminer les hypothèses de départ.

□ Modèle type

↘ Pour cette seconde étape, les objectifs sont à la fois de **déterminer plus précisément si l'objet d'évaluation choisi est adapté à la méthode**, c'est-à-dire :

- si l'objet d'évaluation donne suffisamment à voir de l'action du centre social sur le territoire.
- Mais aussi, il s'agit de formuler en terme d'hypothèses les impacts de l'objet d'évaluation sur les différents publics cibles et sur les « modes de faire » mobilisés.

L'exercice consiste à repartir de la raison pour laquelle votre action (projet, secteur) évaluée a vu le jour :

- ⇒ **Quelle est la problématique (pour les habitants ou le territoire) à l'origine de l'action évaluée ?**
- ⇒ **Préciser l'action à évaluer.**
- ⇒ **Comment l'action est intégrée au sein du projet social ?**
- ⇒ **Quels étaient les impacts, les objectifs souhaités pour cette action ?**
- ⇒ **Comment menez-vous à bien cette action au quotidien au prisme des « modes de faire » propre à l'AVS et aux Centre Sociaux ? Autrement dit, quels sont les supports socles (cf les 4 critères) que vous utilisez pour agir ?**



Il est essentiel de se poser ces questions pour l'ensemble des publics interrogés (parents, enfants, bénévoles, salariés etc.) au prisme de l'ensemble de nos critères.

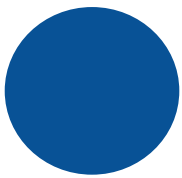


TABLEAU 2 : DÉTERMINER LES HYPOTHÈSES

Définir les impacts / transformations pour les habitants*				
Critère 1 : Renforcer l'inclusion sociale				
	Public visé :	Public N°1	Public N°2	Public N°3
Transformations produites	Problématique à l'origine de l'action :			
	Dans le projet social ou vos objectifs, quels sont vos axes de travail ?			
	Quel est/sont les l'impact souhaités pour cette cible, sur le territoire :			
	Quelles actions/services/projets sont à interroger ?			
Mode de faire	Quels sont les modes de faire mobilisés pour mener à bien cette action/ service/ projet ?			
Critère 2 : Développer les liens sociaux				
	Public visé :	Public N°1	Public N°2	Public N°3
Transformations produites :	Problématique à l'origine de l'action :			
	Dans le projet social ou vos objectifs, quels sont vos axes de travail ?			
	Quel est/sont les l'impact-s souhaité-s pour cette cible, sur le territoire :			
	Quelles actions/services/projets sont à interroger ?			
Mode de faire	Quels sont les modes de faire mobilisés pour mener à bien cette action/ service/ projet ?			
Critère 3 : Favoriser la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité				
	Public visé :	Public N°1	Public N°2	Public N°3
Transformations produites	Problématique à l'origine de l'action :			
	Dans le projet social ou vos objectifs, quels sont vos axes de travail ?			
	Quel est/sont les l'impact souhaités pour cette cible, sur le territoire :			
	Quelles actions/services/projets sont à interroger ?			
Mode de faire	Quels sont les modes de faire mobilisés pour mener à bien cette action/ service/ projet ?			

* cf schéma socle p 9

Définir les impacts / transformations pour les acteurs du territoire*

Critère 1 : Développement de la co-construction entre les acteurs du territoire

	Public visé :	Public N°1	Public N°2	Public N°3
Transformations produites	Problématique à l'origine de l'action :			
	Dans le projet social ou vos objectifs, quels sont vos axes de travail ?			
	Quel est/sont les l'impact souhaités pour cette cible, sur le territoire :			
	Quelles actions/services/projets sont à interroger ?			
Mode de faire	Quels sont les modes de faire mobilisés pour mener à bien cette action/ service/ projet ?			

Critère 2 : Transversalité et ouverture de l'action publique à la société civile

	Public visé :	Public N°1	Public N°2	Public N°3
Transformations produites :	Problématique à l'origine de l'action :			
	Dans le projet social ou vos objectifs, quels sont vos axes de travail ?			
	Quel est/sont les l'impact souhaités pour cette cible, sur le territoire :			
	Quelles actions/services/projets sont à interroger ?			
Mode de faire	Quels sont les modes de faire mobilisés pour mener à bien cette action/ service/ projet ?			

Critère 3 : Développement des interconnaissances entre les acteurs

	Public visé :	Public N°1	Public N°2	Public N°3
Transformations produites	Problématique à l'origine de l'action :			
	Dans le projet social ou vos objectifs, quels sont vos axes de travail ?			
	Quel est/sont les l'impact souhaités pour cette cible, sur le territoire :			
	Quelles actions/services/projets sont à interroger ?			
Mode de faire	Quels sont les modes de faire mobilisés pour mener à bien cette action/ service/ projet ?			

L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL DES 4 VENTS : LE MULTI-ACCUEIL LES P'TITS MEUNIERES*

Critère 3 : Favoriser la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité		
Public : Parents		
Transformations produites	Problématique à l'origine de l'action	Le centre social a la volonté de développer l'implication des parents dans le Multi-Accueil et dans le centre social.
	Dans le projet social, quels sont vos axes de travail ou vos objectifs ?	<ul style="list-style-type: none"> > Les espaces d'implication des parents dans les activités liées au multi accueil et plus globalement du secteur famille : une action historiquement mise en place suite à un diagnostic mené avec les habitants et les partenaires (les assistantes maternelles entre autres) du territoire. > De plus, les parents sont associés régulièrement à la vie de la structure (animations ou sorties avec les enfants, spectacle de Noël, réalisation d'une gazette...)
	Quel est/sont les l'impact souhaités pour cette cible, sur le territoire :	> Le développement des capacités d'implication des parents au sein de projets collectifs grâce au fait d'avoir mené plusieurs projets au sein du Multi-Accueil et du Centre Social.
	Quels actions/services/ projets sont à interroger ?	<ul style="list-style-type: none"> > Le mode de fonctionnement du Multi-accueil qui n'est pas pensé comme un service pour les parents mais aussi comme un projet collectif dans lequel ils sont invités à s'impliquer. > Les liens entre le Multi-accueil et le centre social.
Mode de faire	Quels sont les modes de faire mobilisés pour mener à bien cette action/ service/ projet ?	<ul style="list-style-type: none"> > La fonction d'accueil et d'écoute est particulièrement importante au sein du Multi-Accueil. > Les espaces d'implication. > Mode d'accompagnement.



Nous avons choisi d'illustrer cette partie **avec un seul critère d'évaluation** : « Favoriser la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité » sur un public cible, à savoir **les parents**. Le centre social les 4 Vents a dû mener cet exercice au prisme des autres critères d'évaluation (renforcer l'inclusion sociale et développer les liens sociaux) ; ainsi qu'au travers des différents publics impactés par les P'tits Meuniers à savoir les enfants accueillis *ainsi que les AssMats*.

Cependant, au cours de l'évaluation le centre social des 4 Vents a choisi de ne pas évaluer les impacts des P'tits Meuniers sur les AssMats. Ce choix de limiter l'ambition du projet d'évaluation a permis aux 4 Vents de ne pas multiplier la charge de travail inhérente à ce projet.

L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL DE L'ÎLE DU BATTOIR : LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Critère 3 : Favoriser la prise de responsabilité et citoyenneté de proximité.		
Public N°1 : Parent		
Transformations produites	Problématique à l'origine de l'action	Manque d'implication des parents dans la construction des politiques éducatives de leurs enfants.
	Dans le projet social, quels sont vos axes de travail ou vos objectifs?	<ul style="list-style-type: none"> > Favoriser l'implication des familles et la prise de responsabilités > Recherche de solutions et résolutions de problèmes par les familles. > Mieux appréhender la dimension collective. > Développer la connaissance de l'organisation du système pédagogique et permettre aux familles de prendre leur place dans celui-ci.
	Quel est/sont les l'impact souhaités pour cette cible, sur le territoire :	<ul style="list-style-type: none"> > Rendre acteurs et impliquer les familles dans les problématiques qui touchent leur quotidien et celui de leurs enfants. > Favoriser la prise de responsabilité et la participation citoyenne des familles. > Passer outre la revendication ou la critique pour entrer dans l'élaboration et la recherche de solutions.
	Quels actions/services/projets sont à interroger ?	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en place de projets participatifs avec les habitants. > Implication des parents dans la continuité pédagogique.
Mode de faire	Quels sont les modes de faire mobilisés pour mener à bien cette action/ service/ projet ?	<ul style="list-style-type: none"> > Animation d'une dynamique de coopération locale -> Le travail avec les partenaires est le cœur de l'action évaluée. > Création d'espaces de participation habitantes -> La place des parents dans la construction du projet éducatif est réfléchi. > Développement de méthodes d'accompagnements des habitants innovantes et inclusives -> Le centre social développe une approche basée sur les compétences psycho-sociales qui est partagés avec les habitants. Le Centre social accompagne les parents dans la construction de projet participatifs.



Davantage concentré sur les impacts de la cohérence éducative sur les différents acteurs du territoire, le centre social de l'Île du Battoir a formulé **plusieurs hypothèses quant aux transformations produites.**

Particulièrement important dans l'action du centre social, l'accompagnement des parents en tant qu'acteurs pédagogiques est aussi évalué par le centre social. Ici, nous présentons uniquement les réflexions relatives au critère « **Favoriser la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité** » mais le centre social a aussi évalué ses impacts en termes de liens sociaux et d'inclusion sociale bien qu'ils soient moins centraux dans la réflexion menée.

Transformations pour les acteurs du territoire		Critère 1 : Développement de la co-construction et de l'interconnaissance entre les acteurs du territoire	Critère 2 : Transversalité et ouverture de l'action publique à la société civile
Problématique à l'origine de l'action	Manque de liens entre les différents acteurs pédagogiques du territoire entraînant une méconnaissance réciproque des différents acteurs et de leurs missions.	Manque de liens et de fluidité entre les acteurs et entre les acteurs et les parents.	Manque de liens et de fluidité entre les acteurs et entre les acteurs et les parents.
Quels actions/services/projets sont à interroger ?	<ul style="list-style-type: none"> > Création d'instance collaborative. > Participations des partenaires aux réseaux existants. > Co-construction des projets éducatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> > Co-construction du PEDT, participation des parents et des différents acteurs de l'action publique aux instances collaboratives. 	<ul style="list-style-type: none"> > Co-construction du PEDT, participation des parents et des différents acteurs de l'action publique aux instances collaboratives.
Dans le projet social, quels sont vos axes de travail ou vos objectifs?	<ul style="list-style-type: none"> > Développement des connaissances et de la coordination des différentes actions/situations > Réflexion sur le non jugement pour les acteurs non-professionnels élus ou bénévoles > Prévention des pairs par les pairs 	<ul style="list-style-type: none"> > Intégration des parents à la réflexion sur la mise en place de projets (social, PEDT, citoyen ...) > Mise en place d'actions en cohérence avec les besoins du territoire en donnant une place aux familles. > Élaboration de projet conjoint mutualisable ou propre à chaque commune 	<ul style="list-style-type: none"> > Intégration des parents à la réflexion sur la mise en place de projets (social, PEDT, citoyen ...) > Mise en place d'actions en cohérence avec les besoins du territoire en donnant une place aux familles. > Élaboration de projet conjoint mutualisable ou propre à chaque commune
Quel est/sont les l'impact souhaités pour cette cible, sur le territoire :	<ul style="list-style-type: none"> > Volonté que le CS accompagne les acteurs à proposer et à respecter un Projet Educatif De Territoire > Volonté que le CS participe à faciliter la mutualisation des compétences entre les communes. > Volonté que le CS crée des liens, des échanges, des synergies entre les actions conduites par les différents acteurs. > Réflexion sur une approche collaborative et donc sur la formation et la place de chaque acteur dans la continuité éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> > Diffusion d'une méthode d'accompagnement commune, une continuité éducative. > Prendre en compte la parole des habitants et favoriser leur implication > Ouverture de débat et construction d'une parole concertée et construite 	<ul style="list-style-type: none"> > Diffusion d'une méthode d'accompagnement commune, une continuité éducative. > Prendre en compte la parole des habitants et favoriser leur implication > Ouverture de débat et construction d'une parole concertée et construite
Quels sont les modes de faire mobilisés pour mener à bien cette action/ service/projet ?	<p>Des méthodes d'accompagnements innovantes et inclusives :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Développer l'Aller Vers et le partenariat. > Création d'outil pertinent et coordonné. <p>Animation d'une dynamique de coopération locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> > La création des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire 	<p>Des méthodes d'accompagnements innovantes et inclusives :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Accompagnement des parents dans la réflexion sur la continuité éducative et l'approche en terme de compétences psycho-sociales. <p>Création d'espace de participation des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Accompagnement des parents dans la réflexion sur la continuité éducative. <p>Veille sur les signaux faibles du territoire et les évolutions des besoins sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Méthodes d'Aller Vers les parents permettant une évolution et une adaptation permanente des actions aux besoins des habitants 	<p>Des méthodes d'accompagnements innovantes et inclusives :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Accompagnement des parents dans la réflexion sur la continuité éducative et l'approche en terme de compétences psycho-sociales. <p>Création d'espace de participation des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Accompagnement des parents dans la réflexion sur la continuité éducative. <p>Veille sur les signaux faibles du territoire et les évolutions des besoins sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Méthodes d'Aller Vers les parents permettant une évolution et une adaptation permanente des actions aux besoins des habitants
Transformations produites			
Mode de faire			

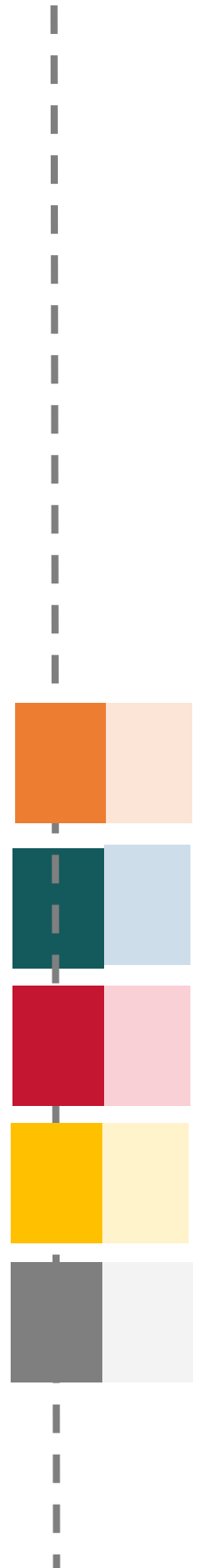
III. Définir ses critères et indicateurs et construire ses supports d'évaluation

1. Définir ses critères et indicateurs

□ Modèle type

↘ Une fois les hypothèses de transformations et de modes de faire exprimées, il est nécessaire de déterminer les critères, les indicateurs et les outils d'évaluation qui serviront à valider ou invalider les hypothèses formulées.

⇒ Une hypothèse peut être formulée en un ou plusieurs critères c'est-à-dire en terme de caractéristique observable qui permet de juger, d'estimer ou de définir quelque chose. Pour être renseigné, un critère doit être traduit en indicateur, c'est-à-dire une donnée variable, un instrument de mesure. L'outil d'évaluation est seulement le support méthodologique permettant de collecter l'information souhaitée.



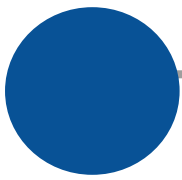


TABLEAU 3 : DÉFINIR SES CRITÈRES, INDICATEURS ET SUPPORTS D'ÉVALUATION.

Public Cible choisi :				
Transformations produites attendues pour les habitants:				
Question évaluative nommée n°1:		(faire la même chose pour chaque question évaluative identifiée)		
Hypothèse :	Résultat attendu/ Objectif :	Critère :	Indicateur :	Outil d'Evaluation :
N°1 :				
N°2 :				

Public Cible choisi :				
Transformations produites attendues pour le territoire :				
Question évaluative nommée n°1:		(faire la même chose pour chaque question évaluative identifiée)		
Hypothèse :	Résultat attendu/ Objectif :	Critère :	Indicateur :	Outil d'Evaluation :
N°1 :				
N°2 :				

Public Cible choisi :				
Transformations « Modes de faire » :				
Question évaluative nommée n°1:		(faire la même chose pour chaque question évaluative identifiée)		
Hypothèse :	Résultat attendu/ Objectif :	Critère :	Indicateur :	Outil d'Evaluation :
N°1 :				
N°2 :				

L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL DU ROUSSILLONNAIS – « LE SECTEUR PETITE ENFANCE ET HANDICAP »



Public Cible choisi : Assistant.es Maternel.les				
Transformations produites attendues : « interconnaissance et montée en compétence »				
Question évaluative : <i>Le RAM du centre social permet-il de renforcer l'interconnaissance et la montée en compétence des assistant.es maternel.les ?</i>				
Hypothèse :	Résultats attendu/ Objectifs	Critère :	Indicateur :	Outil d'évaluation
Le RAM permet de favoriser le bien-être des AssMats dans leur pratique professionnelle.	Les AssMats sont soutenues et conseillées dans leur pratique professionnelle	Qualité du soutien aux AssMats lors de situations professionnelles difficiles.	Type de situations professionnelles pour lesquelles les AssMats font appel au RAM.	Questionnaire AssMat
		Qualité de l'accompagnement des AssMats dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes	Régularité de l'accompagnement professionnel proposé par le RAM.	Questionnaire AssMat
Le RAM permet la montée en compétence des AssMats grâce à divers temps collectifs et formations.	Les AssMats sont montées en compétence grâce à l'action du RAM	Qualité des formations proposés par le RAM	Nombre de formation suivi par chaque AssMats	Questionnaire AssMat
		Qualité des temps collectifs proposés par le RAM	Nombre de temps collectifs auxquels participent chaque AssMat	Questionnaire AssMat
			Termes utilisés par les AssMats pour décrire la pertinence des temps collectifs par rapport à leurs réalités professionnelles.	Questionnaire AssMat

Modes de faire :

Critère 1 : Veille sur le territoire et les évolutions des besoins sociaux



Hypothèse :	Résultats attendu/ Objectifs	Critère :	Indicateur :	Outil d'évaluation
La fonction accueil permet une veille sur les signaux faibles et les évolutions des besoins sociaux des AssMats	Les AssMats se sentent en confiance au RAM et au sein du CS et peuvent exprimer leurs besoins	Qualité de l'accueil et de l'écoute du RAM	Comment les AssMats décrivent l'accueil au sein du RAM	Questionnaire AssMat
			Nombre d'AssMat qui viennent au RAM	
		Expression des besoins sociaux des AssMats auprès du RAM	Types de besoins exprimés par les AssMats auprès du RAM	Questionnaire AssMat
		Construction d'une relation dans la durée permettant aux AssMat d'exprimer leurs besoins	Nombre d'AssMats qui fréquentent régulièrement le RAM	Questionnaire AssMat

Critère 4 : Le développement de méthodes d'accompagnements des habitants innovantes et inclusives



Hypothèse :	Résultats attendu/ Objectifs	Critère :	Indicateur :	Outil d'évaluation
Le RAM propose des méthodes d'accompagnements des AssMats innovantes qui se traduisent par une offre de formation adaptée	Le RAM propose une offre de formation adaptée aux besoins des AssMat grâce à une veille des besoins sociaux	L'offre de formation proposée par le RAM est adaptée aux besoins des AssMats	Termes utilisés par les AssMats pour décrire la pertinence des formations par rapport à leurs réalités professionnelles.	Questionnaire AssMat
			Nombre de formations proposées par le Ram	
			Nombre d'AssMats inscrites aux formations	
Le RAM propose des méthodes d'accompagnements des AssMats innovantes qui se traduisent par des temps collectifs et participatifs adaptés aux besoins des AssMat	Le RAM propose des temps collectifs adaptés aux besoins des AssMat grâce à une veille des besoins sociaux	Les temps collectifs proposés par le RAM sont adaptés aux besoins des AssMats	Nombre de temps collectifs auxquels a participé chaque AssMat	Questionnaire AssMat
Le RAM propose des méthodes d'accompagnements des AssMats innovantes qui se traduisent par un mode de fonctionnement souple adapté à leur quotidien professionnel	La souplesse de fonctionnement du RAM est adaptée aux besoins des AssMat	Le mode de fonctionnement proposé par le RAM est adapté aux AssMats	Termes utilisés par les AssMats pour décrire le mode de fonctionnement du RAM	Questionnaire AssMat
			Nombre d'AssMats accueillis par le RAM	Questionnaire AssMat

L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL AU FIL DE LAMBRE, LE SECTEUR « JEUNESSE »

Public Cible choisi : Jeunes


Transformations produites attendues : la prise de responsabilité et développement de la citoyenneté

Question évaluative : *le secteur jeunesse du centre social favorise-t-il la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité pour les jeunes concernés ?*


Hypothèse :	Résultats attendu/ Objectifs :	Critère :	Indicateur :	Outil d'Évaluation :
Le CS permet de développer l'autonomie des jeunes dans la gestion de projet	Développement de l'autonomie des jeunes dans la gestion de leur projet	L'autonomie des jeunes dans la gestion de leur projet	Nombre de jeunes impliqués dans le CS	Questionnaire Jeune
			Niveau d'implication dans le Centre Social	Entretien Jeune
			Sentiments d'autonomie des jeunes dans la gestion de projet	Questionnaire Jeune Entretien Jeune
Le CS permet de développer les leurs connaissances sur les problématiques du territoire et la volonté d'agir pour les résoudre.	Développer le sentiment d'être acteur du territoire chez les jeunes	Sentiment d'être acteur du territoire pour les jeunes	Sentiments d'être acteur du territoire chez les jeunes	Questionnaire Jeune Entretien Jeune
	Participer à rendre les jeunes acteurs du territoire	Participation des jeunes à divers projets du territoire	Participation des jeunes à d'autres projets sur le territoire	Questionnaire Jeune
Le CS permet de favoriser l'implication des jeunes sur les problématiques qui leur tiennent à cœur	Les jeunes sont en capacité de proposer leurs propres projets liés aux problématiques qui leurs tiennent à cœur	Au sein du secteur Jeunesse, les jeunes choisissent des projets en liens avec des thématiques qui les intéressent.	Nombre de projets initiés par les jeunes	Questionnaire Jeune

Modes de faire :

Question évaluative en lien avec le critère 3 : La valeur créée par l'action évaluée est-elle liée au fait qu'elle ouvre des espaces de participation habitante dans sa conception et sa mise en œuvre ?

Hypothèse :	Résultats attendu/ Objectifs :	Critère :	Indicateur :	Outil d'Évaluation :
 <p>Le fait que les jeunes décident des projets du secteur jeunesse du CS favorise la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité.</p>	<p>Les modalités d'organisation du secteur Jeunesse favorise la prise de responsabilité des jeunes.</p>	Modalités d'organisation du secteur jeunesse	Nombre de projets initiés par les jeunes	Questionnaire Jeune
		Investissement des jeunes dans leurs projets	Degré d'implications des jeunes dans leurs projets	Questionnaire Jeune Entretien Jeune
			Nombre de projets auxquels les jeunes ont participé	Questionnaire Jeune

Question évaluative en lien avec critère 4 : La valeur créée par l'action évaluée est-elle liée au fait qu'elle utilise des méthodes d'accompagnements des habitants innovantes ?

Hypothèse :	Résultats attendu/ Objectifs :	Critère :	Indicateur :	Outil d'Évaluation :
 <p>Les jeunes sont dans une logique de projet et non de service ce qui favorise la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité</p>	<p>Les modalités d'accompagnements des jeunes favorise la prise de responsabilités des jeunes.</p>	Le centre social est perçu comme un espace de création de projet	Manière dont les jeunes définissent le centre social.	Questionnaire Jeune Entretien Jeune
			Autonomie des jeunes dans la gestion de projet	Nombre de jeune qui se sont impliqué dans le CS.
		Nombre de jeunes impliqués dans plusieurs projets du CS/ secteur Jeunesse.		Questionnaire Jeune
		Niveau d'implication dans le CS.		Entretien Jeune
		Implication des jeunes dans d'autres projets du territoire.		Questionnaire Jeune Entretien Jeune
		Sentiment d'autonomie des jeunes dans la gestion de projet	Questionnaire Jeune Entretien Jeune	

2. Construire ses supports d'évaluation à travers l'exemple du Centre Social des 4 Vents.

Dans cette partie, nous nous intéresserons à deux des principaux outils sociologiques afin de récolter des données qualitatives et quantitatives sur les transformations produites sur les habitants, les acteurs du territoire et les modes de faire ayant permis ces transformations. Pour cela, nous nous appuyerons sur l'exemple du centre social des 4 Vents et en particulier sur le critère « *prise de responsabilité et développement de la citoyenneté de proximité* ».

↳ Le questionnaire comme outil de récolte de données

Dans un premier temps, le centre social des 4 Vents a utilisé la méthode du questionnaire afin de déterminer les transformations produites par le Multi-Accueil les P'tits Meuniers en terme de « prise de responsabilité et développement de la citoyenneté de proximité ». Le questionnaire a été envoyé à 213 personnes ayant fréquenté ou qui fréquentent le Multi-Accueil. 30% d'entre eux ont répondu au questionnaire. Cette proportion de réponse est plutôt habituelle dans les questionnaires auto-administrés.

Nous remettons ci-dessous les hypothèses et critères auxquels le centre social tente de répondre à travers cette partie choisie du questionnaire :



Public Cible : Parents

Transformations produites attendues : la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté

Question évaluative : le multi accueil du centre social favorise-t-il la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité pour les parents ?

Hypothèse :	Résultat attendu/ Objectif :	Critère :	Indicateur :	Outil d'Évaluation :
Le Multi-accueil permet de faciliter l'implication des familles au sein du Centre Social	Favoriser l'implication des parents au sein du centre social grâce au Multi-Accueil	L'implication des familles au sein du centre social grâce au multi-accueil	Nombre de familles ayant découvert le centre social grâce au multi-accueil.	Questionnaire Parents
			Niveau d'implication des familles au sein du Centre social	

EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE

CRITERE : « LIEN AVEC LE CENTRE SOCIAL » :

1/ Est-ce que le multi-accueil vous a permis de découvrir le Centre Social Les 4 Vents ?

- Oui
- Non



Indicateur questionné : « Nombre de familles ayant découvert le centre social grâce au multi-accueil »

2/ Quels liens entretenez-vous, ou avez-vous entretenu avec le Centre Social Les 4 Vents ?

Je me tiens ou me tenais informé

Je fréquente ou fréquentais les animations proposées par le centre social (

Je m'implique ou m'impliquais dans les actions du centre social

Est-ce toujours le cas aujourd'hui ?

- Oui
- Non



Indicateur questionné : « Niveau d'implication des familles au sein du Centre social »

3/ Si vous êtes ou étiez impliqué dans la vie du centre social, comment définiriez-vous votre engagement ?

- Je donne ou donnais un « coup de main » ponctuel
- Je m'implique ou m'impliquais dans une action ou un projet du centre social
- Je participe ou participais à un groupe de réflexion ou une commission
- J'ai ou j'avais intégré le conseil d'administration

Est-ce toujours le cas aujourd'hui ?

- Oui
- Non



Indicateur questionné : « Niveau d'implication des familles au sein du Centre social »

Le questionnaire permet ici de répondre clairement aux indicateurs. C'est l'un des avantages de cet outil méthodologique. Il permet d'une part de s'adresser à un nombre important d'individus et d'autre part de proposer une réponse chiffrée aux indicateurs et donc à l'hypothèse formulée.



Par exemple, les résultats du questionnaire permettent de dire que 81,30% des personnes interrogées ont découvert le centre social par le biais du Multi-Accueil. Ou encore que 24% des personnes interrogées ont siégé ou siègent au conseil d'administration du centre social.

Bien que le questionnaire soit particulièrement efficace pour s'adresser largement au public fréquentant le centre social et qu'il permette d'apporter une réponse claire aux critères formulés, cet outil est surtout efficace pour comprendre des faits ou des observations et bien moins pour saisir les processus et les dynamiques. Cet inconvénient du questionnaire pose la question de l'utilisation de questions ouvertes ou de questions fermées.



Questions ouvertes ou question fermées ?

	Questions ouvertes	Questions fermées
Avantages	Permet une meilleure expression de la parole des habitants. Permet en partie de saisir les dynamiques et processus.	Permet de répondre à nos hypothèses initiales.
Inconvénients	Plus difficile à traiter Ne répond pas nécessairement à nos hypothèses initiales	Cloisonne les réponses possibles. Peut-être « frustrant » pour le public interrogé s'il ne se retrouve dans aucune réponse préétablie. Augmente le « biais de la bonne réponse »

C'est en raison de la difficulté de traiter des questions ouvertes que celles-ci ne sont généralement pas conseillées dans la plupart des livrets méthodologiques. Il est tout de même important de connaître les limites des questions fermées et plus généralement du questionnaire.



Qu'est-ce que « le biais de la réponse ? »

En fonction du public interrogé et des relations sociales entretenues entre celui-ci et l'enquêteur, les personnes interrogées peuvent être tentées d'essayer de trouver « la bonne réponse », celle qui satisfera l'enquêteur. Bien qu'il soit impossible de faire disparaître ce biais, certaines techniques permettent d'en limiter les effets :

- Essayer d'équilibrer les réponses « positives » et « négatives ».
- Ajouter une réponse « autre » pour permettre l'expression de réponse non attendues.
- Ne pas hiérarchiser les réponses « de la bonne réponse » à la « mauvaise réponse ».
- Laisser la possibilité aux personnes interrogées de dire que le centre social ne leur a « rien apporté ».
- Formuler la question de manière à ne pas induire une « bonne réponse ».

Un autre intérêt du questionnaire mis en valeur par le centre social des 4 Vents est de **pouvoir présélectionner certains individus pour un entretien en fonction des réponses données**. Si le questionnaire est peu efficace pour saisir les processus tels que les modes de faire, l'entretien individuel comme collectif apparaît comme un bon support.

Ainsi, pour comprendre ce qui a permis aux individus de s'investir à la fois dans le Multi-Accueil et au sein du Centre Social, ces **derniers ont sélectionné** les individus les plus impliqués dans le centre social et dans le Multi-Accueil sur la base de leurs propres connaissances de ces individus mais aussi grâce aux réponses données dans le questionnaire.

↳ L'entretien comme outil de récolte de données : exemple du Centre Social des 4 Vents.

Plus complexe à saisir, les dynamiques et processus peuvent être abordés via **le recours à des entretiens individuels comme collectifs**. L'entretien a pour avantage de donner à voir le récit de vie ou le parcours d'un habitant dans sa participation aux activités (jusqu'à son implication dans la gouvernance d'une structure d'AVS). Cependant, le recours à l'entretien comme méthode d'enquête demande **davantage de temps à réaliser comme à traiter** a posteriori, c'est pour cette raison que cette méthode n'est pas adaptée à un grand nombre de personnes à interroger.

	Questionnaire	Entretien individuel	Entretien collectif
Avantages	Adapté à un échantillon large. Simple à administrer. Simple à traiter. Permet de chiffrer statistiquement des faits et des observations.	Une meilleure compréhension des processus et des dynamiques	Une meilleure compréhension des processus et des dynamiques Permet de rencontrer plusieurs interlocuteurs en un temps réduit Permet d'observer les relations entre les personnes.
Inconvénients	Une faible compréhension des processus. Peut-être frustrant pour les personnes interrogées, elles sont souvent limitées dans leurs réponses	Inadapté aux échantillons trop larges Méthode chronophage durant la passation et durant le traitement.	Les dynamiques sociales entre les individus peuvent être un frein à leur parole (autocensure, monopolisation de la parole par certains, peur du regard de l'autre etc.)



Afin d'évaluer les modes de faire, le Centre Social des 4 Vents a choisi d'utiliser la **méthode de l'entretien collectif**. Les personnes interrogées lors de l'entretien collectif ont été choisies en fonction de leur niveau d'investissement au sein du Multi-Accueil et du centre social. Ce choix de l'échantillon se justifie par l'objet de l'entretien, déterminer les parcours d'implication des individus et les modes de faire ayant permis de faciliter ces parcours d'implication.

Ci-dessous, les critères et indicateurs auxquels l'entretien collectif doit répondre :

Modes de faire :

Question évaluative en lien avec le critère 4 : La valeur créée par l'action évaluée est-elle liée au fait qu'elle utilise des méthodes d'accompagnement des habitants innovantes ?

Hypothèse :	Résultats attendu/ Objectifs :	Critère :	Indicateur :	Outil d'Évaluation :
L'implication des parents au sein du Multi-Accueil est permise grâce aux méthodes d'accompagnement des habitants mises en place par le centre social	Les méthodes d'accompagnement mises en place par le centre social permettent l'implication des familles au sein du Multi-Accueil	Rôle des professionnels dans l'implication des parents au sein du Multi-Accueil	Éléments déclencheurs ayant permis l'implication des parents au sein du Multi-Accueil	Entretien collectif parents
L'implication des parents au sein du Centre Social est permise grâce aux méthodes d'accompagnement des habitants mises en place par le centre social	Les méthodes d'accompagnement mises en place par le centre social permettent l'implication des familles au sein du Centre Social .	Rôle des professionnels dans l'implication des parents au sein du Centre Social .	Éléments déclencheurs ayant permis l'implication des parents au sein du Centre Social .	Entretien collectif parents

Question évaluative en lien avec le critère 3 : La valeur créée par l'action évaluée est-elle liée au fait qu'elle ouvre des espaces de participation les habitants dans sa conception et sa mise en œuvre ?

Le mode d'organisation du Multi-Accueil facilite l'implication des parents en son sein	Les parents s'impliquent aisément au sein du Multi-Accueil grâce à son mode d'organisation.	Le mode d'organisation du Multi-Accueil	Éléments déclencheurs ayant permis l'implication des parents au sein du Multi-Accueil	Entretien collectif parents
			Forme d'implication des parents au sein du Multi-Accueil	
L'implication des parents au sein du Centre Social est facilité grâce à leur implication dans les projets du Multi-Accueil	Les parents s'impliquent au sein du Centre Social grâce à leur implication au sein du Multi-Accueil	Liens entre le Centre Social et le Multi-Accueil .	Éléments déclencheurs ayant permis l'implication des parents au sein du Centre Social .	Entretien collectif parents
			Forme d'implication des parents au sein du Centre Social après s'être impliqué au sein du Multi-Accueil	

Consigne. 15/20 min : Début liste des possibilités d'implication. Chaque personne avait un stylo pour mettre une croix là où elles se sont investies et dessiner ou noter ce qui leur venait en tête

Indicateurs questionnés : Forme d'implication des parents au sein du Centre Social + Forme d'implication des parents au sein du Multi-Accueil

1/ Vous vous êtes impliqué sur le multi-accueil Les P'tits Meuniers, pouvez-vous nous dire sur quelles actions ?



Indicateur questionné : Forme d'implication des parents au sein du Multi-Accueil

2/ Qu'est-ce qui vous a permis de franchir le cap ? Quels ont été les éléments déclencheurs ?



Indicateur questionné : Éléments déclencheurs ayant permis l'implication des parents au sein du Multi-Accueil

3/ Cette expérience vous a-t-elle donné envie de vous investir plus largement sur le centre social ou ailleurs ?



Indicateur questionné : Forme d'implication des parents au sein du Centre Social après s'être impliqué au sein du Multi-Accueil

3/ Certains d'entre vous se sont investis sur le centre social, pourriez-vous nous dire quels ont été les éléments facilitateurs ?



Indicateur questionné : Éléments déclencheurs ayant permis l'implication des parents au sein du Centre Social

IV. Valoriser les résultats obtenus et conclusions

Mesurer et évaluer : quelle différence ?

- ⇒ La mesure est une photo à un instant T.
- ⇒ L'évaluation est un film que l'on va construire sur un temps

Mesurer : c'est mettre en chiffre, à partir, d'une approche « réaliste » (Alain Desrosières) et constructiviste : c'est le temps de la construction/de la définition qui passe ensuite à la mise en chiffre (Il est supposé que l'on soit d'accord sur ce que l'on veut mettre en chiffre).

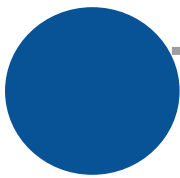
Evaluer : la démarche est longue, collective et permet d'appréhender les actions pour les rendre visibles, les expliquer pour émettre ensuite un jugement étayé et argumenté. Derrière l'évaluation, il y a la dimension compréhensive, collective et productive d'un jugement étayé (apport de jugement de valeur). C'est une focale sur la relation de causalité d'une démarche dépassant la mesure de la performance économique. Evaluer s'inscrit donc sur un temps long.

Quelques clés de réussite de la démarche :

- ⇒ **Garder un objectif raisonné** : Évaluer l'impact social d'une structure est une démarche qui demande du temps, des ressources humaines mais aussi de l'aide. Il est important de demander l'intervention d'une aide extérieure en capacité d'assumer un rôle d'accompagnement des structures dans cette démarche. Ce livret méthodologique ni aucun autre ne peuvent à eux seuls remplir ce rôle d'accompagnement méthodologique.
- ⇒ **Un objectif raisonnable** : Il est important de construire collectivement les outils d'évaluation ainsi que d'accepter de prioriser ce que l'on veut évaluer et d'accepter qu'on ne peut pas tout révéler.
- ⇒ **Un usage conscient des limites** de la mise en chiffre des impacts sociaux des organisations : C'est moins la qualité des chiffres qui prime que l'effectivité de leur production*.

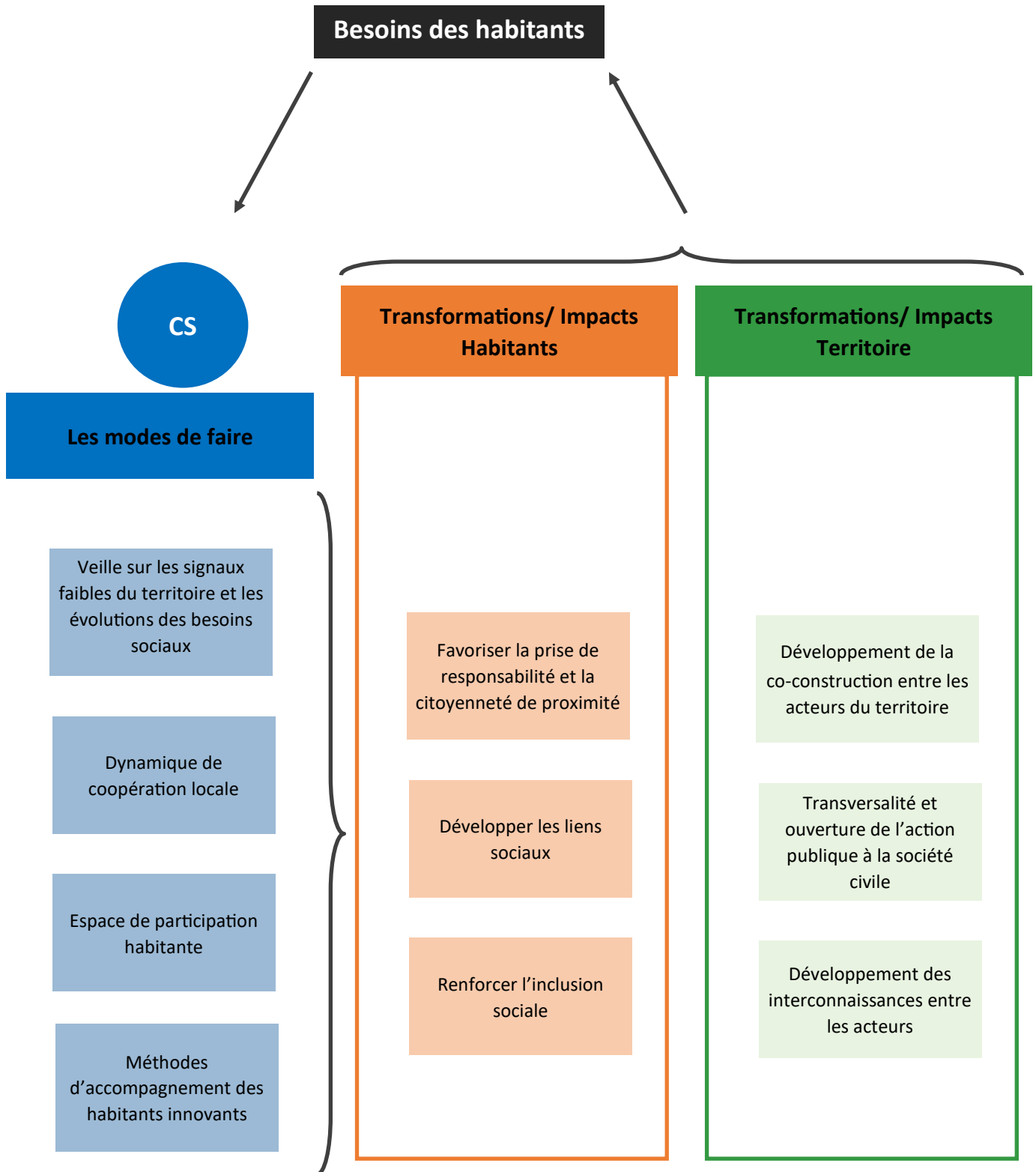
La démarche d'évaluation d'impact social est une **réponse à un contexte particulier**, qui fera écho à des visées stratégiques, de plaidoyer ou démocratiques.

*Anne Leroy ; Intervention du 8 juin 2022 lors de la journée de capitalisation de l'impact social et territorial en Isère, organisé par la FCSI et la CAF de l'Isère



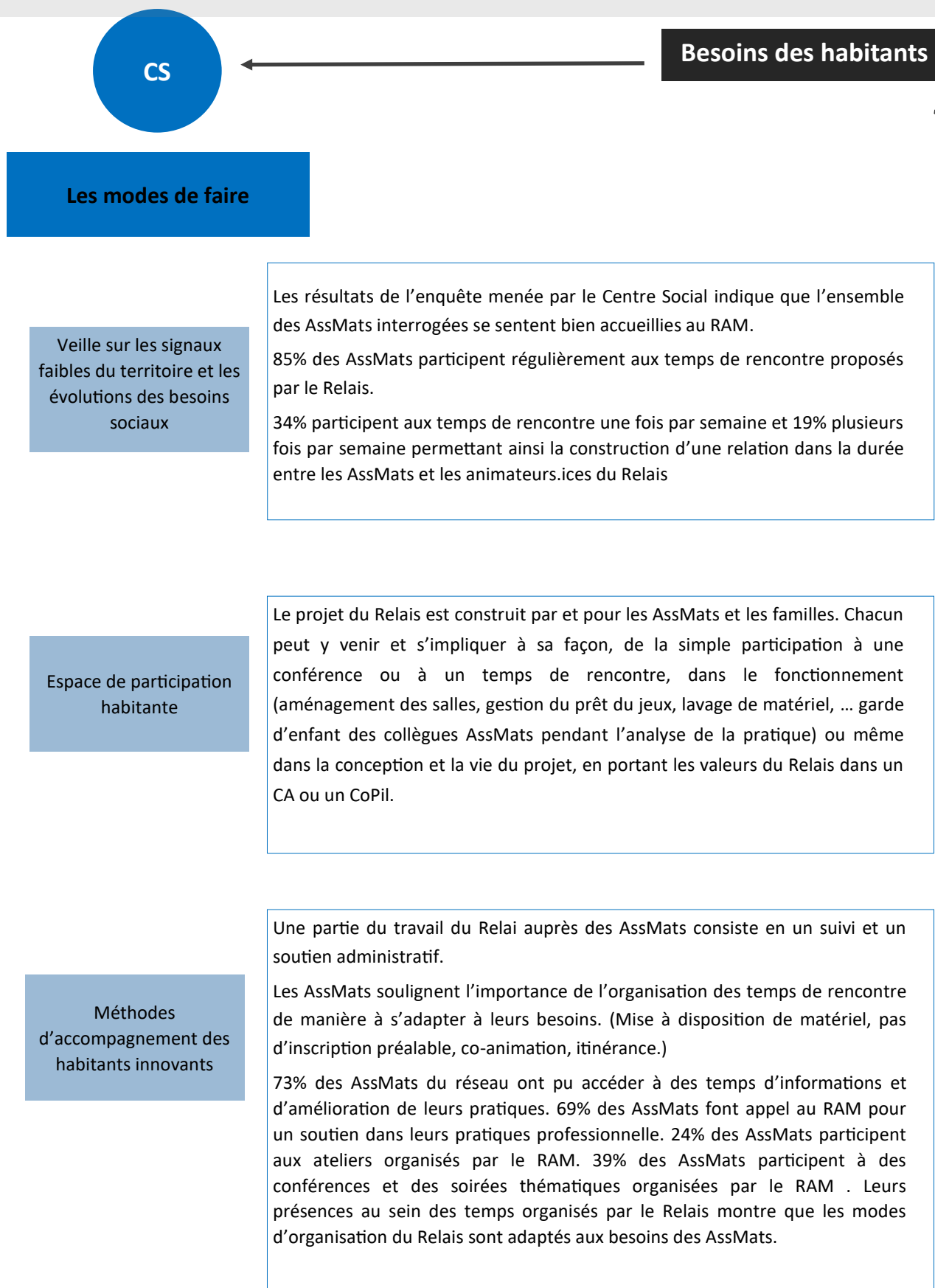
MODELE ANALYSE A PARTIR DU SCHEMA « CHAINES DE VALEUR »

En reprenant les critères proposés par la FONDA, ainsi que les fondamentaux des piliers de l'Animation de la Vie Sociale, les centres ont pu analyser chaque évaluation individuelle et en tirer les grands enseignements de façon collective pour le territoire, qu'ils ont représenté à partir du schéma suivant :



L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL DU ROUSSILLONNAIS :

ANALYSE « TRANSFORMATIONS POUR LES ASSMAT »



Transformations/ Impacts ASSMAT

Favoriser la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité

Le Relais Petite Enfance est aussi un espace d'implication pour les AssMats qui peuvent participer selon plusieurs modalités.

16% des AssMats sont impliquées au RAM sous la forme de bénévolat et 26% participent à son organisation. 27% des AssMats participent aux réunions du RAM, 13% participent à la réflexion et à la mise en place de projets et 5% au différents comités de pilotage.

9 Assistantes Maternelles se sont même impliquées dans les Conseil d'Administration des Centres Sociaux du Relais.

Développer les liens sociaux

Les temps collectifs et d'activités favorisent fortement la rencontre entre AssMats, isolées dans leur métier.

Ces liens perdurent en dehors des activités du relais, avec par exemple des sorties en commun, la création d'association, des repas partagés.

Cette interconnaissance permet un véritable esprit de communauté, de solidarité et d'entraide comme l'accueil des enfants d'une collègue en arrêt maladie ou en formation. 74% des AssMats ont pu tisser des liens avec les autres, 11% lors de moments conviviaux, 16% lors de temps de rencontre et 32% lors de formations, ateliers et soirées organisées par le RAM. 65% des AssMats considèrent qu'un des facteurs de leur participation au RAM est le fait de tisser des liens entre les AssMats et avec les autres professionnels de la Petite Enfance.

Renforcer l'inclusion sociale

Le travail du Relais Petite Enfance permet aux AssMats d'être accompagnées et soutenues dans leur pratique au quotidien et ainsi favoriser un accueil de qualité des enfants et des parents.

Par son action le Relais contribue à la connaissance et la valorisation du métier d'AssMat auprès des parents, des autres professionnels petite enfance et des élus.

Les propositions d'accompagnements collectifs (temps de rencontre, formations, échanges de pratiques) permettent aux AssMats de diversifier et de développer leurs connaissances et leur expertise du métier. Ainsi, 73% des AssMats du réseau ont pu accéder à des temps d'informations et d'amélioration de leurs pratiques. 69% des AssMats font appel au RAM pour un soutien dans leur pratique professionnelle. 24% des AssMats participent aux ateliers organisés par le RAM. 39% des AssMats participent à des conférences et des soirées thématiques organisées par le RAM .

Le Relais Petite Enfance est aussi un soutien des AssMats dans les périodes difficiles ou pour des problématiques quotidiennes. C'est pourquoi 26% des AssMats feraient appel au RAM en cas de conflit avec des parents employeurs, 71% feraient appel au Relais en première intention. De plus, 87% des AssMats ont fait appel au RAM pour un soutien administratif.

L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL DU ROUSSILLONNAIS :

ANALYSE « TRANSFORMATIONS POUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE »



Transformations/ Impacts ACTEURS du TERRITOIRE

Développement de la
co-construction entre les
acteurs du territoire

100% des répondants aux questionnaires se sont impliqués sous différentes formes:
60% ont indiqués participés entre autre à des temps de formations.
45% à des temps de co-construction tel que des montages d'évènements, des projets, des CoTech ou CoPil.
Et 38% se sont impliqués sous la forme de co-animation par exemple.

Transversalité et
ouverture de l'action
publique à la société
civile

L'analyse a ainsi pu être poussée sur différents aspects, permettant ainsi de mettre en lumière une mise en relation à deux niveaux : opérationnel (sur le terrain) et décisionnel (directions, élus, ...).
Par exemple, l'espace ressource est pensé pour s'adapter aux évolutions des besoins. Il permet de faire travailler ensemble les professionnels et bénévoles, experts du terrain, avec les preneurs de décisions et les élus en charge des politiques locales.
L'espace ressource est ainsi composé de 19% de bénévoles et 40% de professionnels de terrain mais aussi de 28% de responsables et 11% d'élus. Cette proximité entre les différents acteurs et élus permet une certaine ouverture de l'action publique territoriale à la société civile.

Développement des
interconnaissances entre
les acteurs

Le réseau du Centre Social est particulièrement diversifié permettant de pouvoir créer une réelle dynamique entre les acteurs du territoire quelque soit les secteurs d'activités.
Parmi les 55% de partenaires ayant répondu au questionnaire; 30% sont des professionnels spécialisés répartis comme suit, 4% dans le secteur du handicap, 13% dans la santé et autant dans le secteur social.
38% sont des professionnels accueillants répartis comme suit; 4% venant du secteur de la culture, 6% de l'éducation et 28% de l'animation.
30% sont issu de la société civile et du monde politique, soit 19% d'habitants et 11% d'élus.

L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL AU FIL DE LAMBRE

ANALYSE « TRANSFORMATIONS POUR LES JEUNES »



Besoins des habitants

Les modes de faire

Veille sur les signaux faibles du territoire et les évolutions des besoins sociaux

86% des jeunes viennent d'abord au Centre Social pour des projets qui les concernent, du loisir, principalement. Ils s'orientent ensuite vers des actions plus poussées comme les actions d'orientation professionnelle et de projet pour le territoire.

Le secteur jeunesse, c'est un accompagnement pas à pas des jeunes. Une occasion de travailler avec les futurs citoyens dans une période de la vie où on se construit, où on envisage son avenir et où on commence à comprendre de quoi chacun est capable, seul, mais aussi et surtout ensemble. Ainsi, 64% des jeunes interrogés identifient le centre social comme un lieu d'écoute.

Dynamique de coopération locale

Le programme aux formes variées du secteur jeunesse vise à favoriser de nouvelles découvertes. Non seulement en faisant venir la culture et le monde à Au Fil de Lambre, mais aussi en soutenant et en incitant les jeunes à partir à la découverte d'autres pays et s'ouvrir ainsi à d'autres cultures, à partager la leur et s'ouvrir aux autres.

Le Centre Social est un générateur de liens pour les jeunes dispersés sur les 4 communes, territoire rural où peu de lieux leur permettent de se retrouver et faire des activités.

L'étude montre clairement un impact sur les jeunes comme chez les habitants. Des actions qui comblent le fossé générationnel et suscite une ouverture aux habitants d'un autre âge ainsi qu'une prise de conscience des différences chez les jeunes.

Espace de participation habitante

Très peu de jeunes répondants se positionnent comme « passif » des actions jeunesse du centre, montrant ainsi une véritable appropriation des objectifs d'implication du centre auprès des jeunes.

Leur passage au centre du « consommateur » de service à la prise en main des actions jeunesse, comme « faisant partie de », et de se sentir capable d'en être à l'initiative.

Un travail possible grâce à une posture d'accompagnement, plaçant les jeunes au cœur des décisions et de l'action, une passerelle « d'entraînement à la vie sociale" vers la citoyenneté, devenant ainsi une ressource pour la vie du territoire et de ses habitants.

Méthodes d'accompagnement des habitants innovants

Une action en autonomie : Les jeunes gèrent eux-mêmes leur planning, le qui fait quoi, en étant contactés directement par les employeurs du réseau

Un suivi du coordinateur jeunesse et du centre : Qui intervient en cas de besoin, de questions auprès des jeunes et des habitants employeurs et anime l'action.

Un accompagnement des employeurs : Les habitants jouent plus qu'un rôle d'employeur et deviennent aussi accompagnateurs du jeune dans ses premières expériences professionnelles et permet de créer de la transmission de savoir, de savoir-faire, de savoir-être entre jeunes et employeurs.

Transformations/ Impacts JEUNES

Favoriser la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité

Le secteur jeunesse du Centre Social permet aux jeunes de s'impliquer dans leurs propres projets. 91% des jeunes voient le Centre Social comme un lieu de création de projet, 86% ont fait partie d'un projet au sein du Centre Social, 36% étaient à l'initiative de leurs projets et 59% ont fait vivre un projet du début à la fin.

De plus, pour 64% des jeunes interrogés le Centre Social est un espace de participation, et pour 68% c'est un lieu d'échange et de débat.

Pour finir, un jeune est devenu administrateur au Conseil d'Administration du Centre Social suite à son implication dans le secteur jeunesse, et la moitié des jeunes se sentent acteurs du territoire.

Développer les liens sociaux

Le Centre Social est un générateur de liens pour les jeunes dispersés sur les 4 communes et au delà, territoire rural où peu de lieux leur permettent de se retrouver et faire des activités. Par exemple, parmi les 37 jeunes ayant travaillé au cours des vacances scolaires de l'année 2019, 37% sont issus du secteur jeunes d'AFDL, 40% proviennent des 4 communes et 53% d'autres communes d'EBER et enfin 7 % hors de l'EPCI. 77% déclarent avoir développé de nouveaux liens, mais parlent aussi d'entraide, de soutien entre eux et d'amitié. Plus qu'une passerelle entre les communes, c'est aussi un vecteur de solidarité entre les jeunes.

86% des jeunes interrogés déclarent que le Centre Social leur a apporté de l'échange et du partage avec les autres jeunes, 73% mentionnent l'entraide et le fait de se soutenir les uns les autres, 77% disent avoir développé de nouveaux liens et 59% de nouvelles amitiés.

L'action du Centre Social crée aussi des liens sociaux intergénérationnels, 73% des jeunes affirment que le projet TAF'S a permis de créer de l'entraide intergénérationnelle.

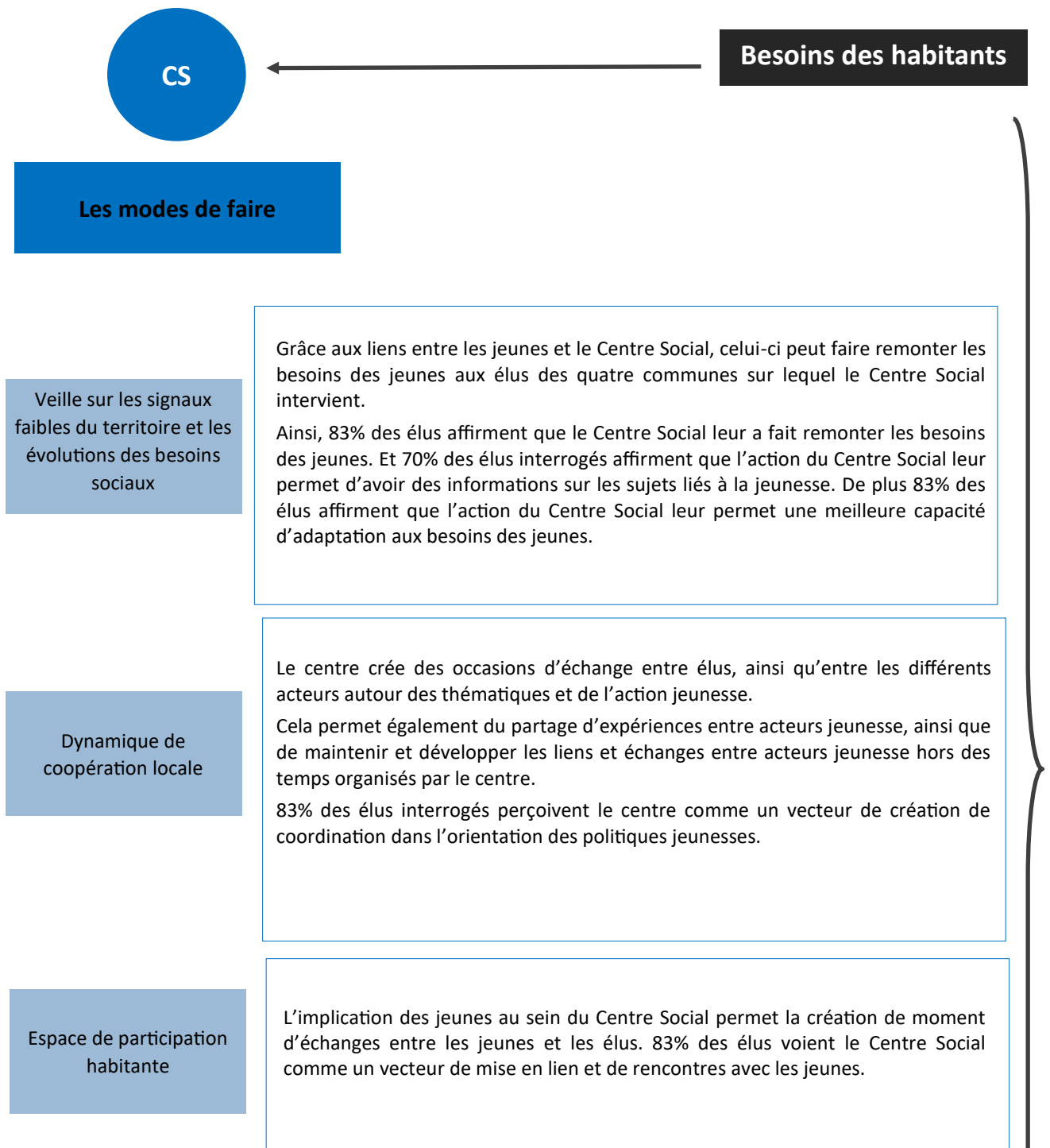
Renforcer l'inclusion sociale

Le centre contribue donc à se construire, grandir et être plus autonome et plus confiant, éléments qui sont les piliers de l'inclusion. 68% des jeunes interrogés affirment avoir plus confiance en eux et dans leurs choix, 86% affirment se sentir capable de faire de nouvelles choses et 77% se sentent plus autonomes.

L'action du centre passe tant par l'orientation, le choix de son avenir, mais aussi par des coups de pouce professionnalisant ou permettant d'avoir ses premières expériences professionnelles. Par exemple, 37 jeunes ont travaillé au cours des vacances scolaires de l'année 2019 :

L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL AU FIL DE LAMBRE :

ANALYSE « TRANSFORMATIONS POUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE »



Transformations/ Impacts ACTEURS du TERRITOIRE



Développement de la
co-construction entre les
acteurs du territoire

Les partenaires considèrent que le centre social est une passerelle qui remet de la proximité entre les acteurs et permet une meilleure mobilisation collective autour de projets commun. Le centre est perçu comme un vecteur de coopération et de complémentarité de l'action locale, notamment entre les élus des 4 communes.

Selon 57% des élus interrogés, le Centre Social permet de créer de la coordination entre les différents acteurs de la jeunesse du territoire, et selon 53% il permet de co-construire l'action publique en faveur de la jeunesse avec l'ensemble des acteurs.

De plus, 83% des élus affirment que le centre social a permis de co-construire l'action publique en faveur de la jeunesse et de créer une coordination des politique jeunesse entre les quatre communes.

Pour finir, selon 80% des élus interrogés le centre social a permis de co-construire ou de réfléchir à de nouveaux projets avec des jeunes.

Transversalité et
ouverture de l'action
publique à la société
civile

Le Centre Social a permis aux élus des quatre communes de travailler ensemble sur la thématique de la jeunesse, et surtout de travailler avec les acteurs de la jeunesse ainsi qu'avec les jeunes.

87% des élus affirment que le centre social permet une meilleure transversalité dans les actions jeunesse.

80% des élus pensent que le Centre Social permet la création de temps d'échanges entre les différents acteurs de la jeunesse sur le territoire. De plus, pour 83% des élus le Centre Social a permis de les mettre en lien avec des jeunes du territoire.

Développement des
interconnaissances entre
les acteurs

Par son action, le Centre Social permet la mise en place de temps d'échanges et de rencontres entre les acteurs de la jeunesse.

80% des élus interrogés pensent que le Centre Social permet la création de temps d'échanges et de rencontres entre acteur de la jeunesse. A l'échelle des communes, 93% des élus affirment que le Centre Social permet la création d'échanges entre les quatre communes, et 90% qu'il permet de développer des relations entre les quatre communes hors des temps organisés par le Centre Social.

Pour finir, le Centre Social a permis à 70% des élus interrogés de développer des réseaux et de nouveaux partenaires sur la thématique de la jeunesse.



Rédaction :

Antonin BECKER : Stagiaire à la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère (février à juin 2022) - Master1 Développement et expertise de l'économie sociale à l'IEP de Grenoble

CONTACTS PUBLICATION :

Mélanie CARON – mcaron.fcsi@gmail.com -

Déléguée de la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère

Olivier GRANDPRE - olivier.grandpre@cafisere.cnafmail.fr

Conseiller technique cohésion sociale, Pôle développement sur les territoires,
Département des interventions sociales de la CAF de l'Isère

Décembre 2022